

Lettre aux actionnaires



Cher Actionnaire,

Il y a un peu plus d'un an, j'avais eu l'immense plaisir de vous annoncer un très grand projet de rapprochement entre Schneider Electric et Legrand. Ce projet avait un **sens industriel et stratégique fort**. Il avait été accueilli avec enthousiasme par les partenaires des deux groupes.

Comme vous le savez, ce projet n'a pas pu recevoir l'accord des autorités de la concurrence de Bruxelles.

Nous regrettons et contestons cette décision.

Nous avons, à cet effet, engagé un recours

devant les instances judiciaires européennes. Je continue de penser que si l'on veut construire l'Europe et la doter d'une vraie souveraineté, il faut qu'elle soit fondée sur une véritable puissance économique et donc sur des entreprises puissantes et fortes, leaders dans leurs domaines.

Cependant, je crois qu'il est aujourd'hui de l'intérêt des deux groupes de tourner rapidement la page.

Le 30 janvier dernier, la Commission Européenne a fixé les modalités de séparation des deux groupes. Cette séparation pourra prendre la forme d'une cession de Legrand, d'une remise en bourse, ou bien d'une scission. Croyez bien que c'est avec le souci d'optimiser vos intérêts que ces modalités sont soigneusement examinées.

Dans ce contexte et conformément aux principes de prudence comptable, il a fallu procéder à une estimation des titres Legrand à fin décembre 2001. Elle tient compte, notamment, des différentes modalités de séparation possibles et de la baisse des marchés financiers en 2001. En outre, le prix offert pour Legrand intégrait une prime de contrôle justifiée par les importantes synergies que procurait ce rapprochement. L'ensemble de ces éléments a conduit à constituer **une provision à caractère exceptionnel** de 1,4 milliard d'euros au 31 décembre 2001. Cette provision n'affecte cependant pas la **solidité financière** du Groupe : elle est sans incidence sur son cash-flow, sa trésorerie ou son endettement. Les capitaux propres consolidés de Schneider Electric restent à un niveau élevé de 8,5 milliards d'euros et le ratio d'endettement à un niveau confortable de 27%.

Concernant l'activité en 2001, nous avons connu, comme pratiquement tous les groupes industriels, une année difficile. Elle a été marquée par la détérioration de la conjoncture, particulièrement forte en Amérique du Nord. La solidité de nos positions en Europe et dans les pays émergents nous a permis en revanche de bien résister dans ces régions. Au total, le chiffre d'affaires en 2001 a progressé de 1,4% par rapport à 2000 et de 4,5% hors Amérique du Nord (à périmètre et changes constants). Notre rentabilité d'exploitation a reculé en 2001, principalement impactée par l'évolution de la marge opérationnelle en Amérique du Nord (8% contre 14% en 2000). Cependant, elle atteint 11,4%, et reste à un niveau élevé comparé à celles de nos concurrents.

Schneider Electric a réalisé en 2001 une très forte progression de son cash flow libre, grâce à un programme de maîtrise des stocks et des investissements déployé à tous les niveaux du Groupe. Des actions rigoureuses de productivité ont été engagées en 2001, et les effectifs adaptés au niveau d'activité (réduction de 6 000 personnes soit 7,5% de l'effectif total, la moitié en Amérique du Nord). La réduction des coûts de structure, engagée en 1998, s'est poursuivie en 2001, portant à 373 millions d'euros l'économie réalisée sur 3 ans, dépassant ainsi l'objectif de 305 millions d'euros fixé avec le programme Schneider 2000+. Nous poursuivons ces actions en 2002.

Je crois, plus que jamais, que **l'électricité est l'énergie du futur**. Elle est essentielle dans notre vie quotidienne et indispensable dans la production de la plupart des biens et des services que nous utilisons. Les fondamentaux de Schneider Electric restent extrêmement solides. Nous sommes mobilisés et avons la volonté et le potentiel de continuer à croître. Votre Conseil d'Administration, marquant sa confiance dans la solidité de Schneider Electric, a ainsi décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 1,30 euro au titre de l'année 2001.

Je suis heureux que vous partagiez sa confiance dans l'avenir du Groupe. Il a prouvé sa capacité de résistance et sa réactivité dans une conjoncture exceptionnellement difficile.

Henri Lachmann
Président-Directeur Général

Merlin Gerin

Modicon

Square D

Telemecanique

Schneider
 **Electric**

Building a New Electric World



Les résultats annuels 2001

Des performances opérationnelles solides

Chiffre d'affaires : 9 828 M€

en progression de +1,4%

Résultat d'exploitation : 1 116 M€

soit une marge d'exploitation de 11,4%

Cash flow libre : 538 M€

(Cash flow - investissements industriels - variation du besoin en fonds de roulement)
contre 243 M€ en 2000

Résultat net : -986 M€

(soit 414 M€ hors provision sur titres Legrand),
impacté par une provision exceptionnelle sur
les titres Legrand

Dividende proposé : 1,30 € par action

Un bilan robuste

- Endettement net/capitaux propres : 27%
- Ratio de couverture de la dette : 12 x

(Excédent brut d'exploitation / résultat financier)

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende de **1,30 euro par action**, attribué sous forme de remboursement de prime d'apport. Cette forme de distribution, qui n'est pas assortie d'avoir fiscal, ne donne pas lieu à imposition pour ses bénéficiaires (impôt sur le revenu, CSG, CRDS).



Entretien avec...

Antoine Giscard d'Estaing

Directeur Général Finances, Contrôle de gestion et Juridique



Quelles ont été les tendances de l'activité en 2001 ?

L'activité a été marquée en 2001 par un environnement de marchés plus difficile qu'en 2000 et notamment en Amérique du Nord. La contraction des investissements industriels a sévèrement affecté nos activités d'automatismes industriels.

Néanmoins, le Groupe a continué de bénéficier de ses fortes positions de marchés en Europe et dans les pays émergents.

Comment s'explique la perte dégagée en 2001 ?

La rentabilité opérationnelle de Schneider Electric est en retrait en 2001, mais elle reste très forte avec une marge d'exploitation de 11,4%. Plus encore qu'en 2000, Schneider Electric aura démontré sa forte capacité à dégager du cash flow.

Une provision exceptionnelle sur les titres Legrand (1,4 Md d'euros), rendue nécessaire par la perspective

d'un désengagement prochain, a négativement impacté le résultat net en 2001.

Qu'en est-il des fondamentaux du groupe ?

L'étape Legrand n'aura en rien détérioré les excellents fondamentaux de Schneider Electric : capacité d'innovation, dimension mondiale, marques reconnues, compétence des équipes et capacité à développer des partenariats.

C'est sur la base de ces atouts que Schneider Electric entend poursuivre son développement.



Programme NEW2004

Nouvelles frontières, nouvelles perspectives de croissance, nouvelles ambitions : tels sont les objectifs que Schneider Electric veut atteindre à travers la vision **"New Electric World"** qu'il a définie. Cette vision s'inscrit dans le cadre de la priorité du Groupe : générer une croissance durable et rentable en capitalisant sur ses avantages concurrentiels, en optimisant son efficacité et en saisissant les opportunités de croissance.

Adossé à cette vision, le programme d'entreprise NEW2004, qui s'inscrit dans la continuité des programmes Schneider 2000 et Schneider 2000+, est lancé pour faire face aux enjeux d'un environnement en perpétuelle mutation. Ce programme définit des challenges et des objectifs ciblés à moyen terme.

Nos 6 challenges

- Être plus focalisé client.
- Être engagé pour la qualité.
- Être plus global.
- Augmenter l'engagement de nos collaborateurs.
- Penser innovation !
- Développer la responsabilité de l'entreprise à l'égard de la société civile.

Nos objectifs financiers

Activité : - croître de 2 points plus vite que nos marchés,
- un milliard d'euros de croissance par acquisitions.

Marge sur coût des ventes : +3 points.

Marge opérationnelle en 2004 : 14 % du chiffre d'affaires.



Une Direction Générale rajeunie et mobilisée

Une nouvelle organisation a été mise en place fin 2001. Plus compacte, elle s'inscrit dans les objectifs du nouveau programme d'entreprise NEW2004. Elle repose sur :

- un **renforcement des fonctions centrales** Développement - Industrie (achats, qualité, organisation industrielle) et Stratégie-Marchés (e-Business, services),

- une **simplification de l'organisation** opérationnelle (Divisions opérationnelles Amérique du Nord, Europe, y compris France, et International).

Elle a pour but, essentiel, de renforcer les capacités de décision et de réaction du Groupe pour poursuivre sa stratégie de développement.



Des produits Schneider Electric là où on ne les attendait pas...



Les visiteurs qui ont fréquenté depuis décembre dernier le complexe Sea World dans l'état du Queensland en Australie ont pu admirer la nouvelle enceinte construite pour les ours polaires, le "Polar Bear Shores", et ses époustouflants effets spéciaux recréant les conditions d'un habitat naturel pour les deux pensionnaires, les ours Kanook et Ping Ping, qui s'y sont parfaitement adaptés. Véritable prouesse technique, ces effets spéciaux sont entièrement pilotés par des équipements Schneider Electric. "La conception et la construction de l'enceinte des ours polaires nous ont demandé trois ans de travail", explique Mark Lawrence, responsable des installations électriques de Sea World.

Le résultat est à la mesure de l'effort engagé : une enceinte de 1400 m2 dotée d'un bassin de 600.000 litres, la plus grande et la plus per-

fectionnée de ce type dans le monde, pilotée par un système électronique qui recrée les conditions climatiques d'une toundra arctique en contrôlant la température de l'eau et de l'air, en produisant des vents pouvant atteindre 50 nœuds, des brouillards de toute densité allant jusqu'à une "purée de pois" complète par le biais de 300 buses de pulvérisation, et des pluies allant de la légère ondée au gros orage !

Ce milieu idéal pour les ours polaires est obtenu notamment grâce à cinq variateurs de vitesse Altivar 18 qui pilotent les équipements climatiques, reliés à un tableau de commande par des unités de commande et de signalisation Harmony ZB4. Ce tableau intègre une série de commutateurs et d'indicateurs Harmony ZB4 qui permettent de commander individuellement chaque ventilateur et les autres composants du système.

"Sea World utilise du matériel Schneider Electric dans plusieurs autres secteurs du parc", ajoute Steve Boehme, ingénieur chez Schneider Electric. "C'est un site très intéressant, et il est plaisant de savoir que notre matériel contribue au divertissement d'un grand nombre de gens". "L'organisation Schneider Electric est pour nous un support sans faille, en termes de fiabilité des produits, de niveau de service et d'assistance. Ils ont toujours répondu présent" conclut Mark Lawrence.



Geronimo

Le premier chapitre d'une campagne de records s'est ouvert le 18 février dernier. Un programme de quatre ans, durant lesquels l'équipage d'Olivier de Kersauson et ses deux partenaires Cap Gemini Ernst & Young et Schneider Electric vont s'attaquer aux records réalisés sur les parcours les plus prestigieux du monde.

Parmi ceux-ci, le Trophée Jules Verne, tour du monde par les trois caps : au programme, 40 000 km et 17 systèmes météo, à traverser ou contourner.

Dernière minute...

Vendredi 1^{er} mars, alors que Geronimo se trouvait au niveau de la côte nord du Brésil par 10° Sud, le trimaran a dû renoncer à sa tentative de record sur le Trophée Jules Verne pour des raisons mécaniques.

Des problèmes de gouvernail rendant le bateau non manœuvrable à très grande vitesse et sous certaines allures, et l'incapacité à réparer en mer, ont amené Olivier de Kersauson, actuel détenteur du Trophée Jules Verne, à faire route sur Brest. A suivre...

Plus d'informations sur www.grandsrecords.com



La parole au Comité Consultatif des Actionnaires

Le Comité Consultatif d'Actionnaires de Schneider Electric s'est réuni le 12 février dernier pour la troisième fois depuis sa constitution en 2001.

Au cours de cette réunion, le Comité a établi son programme de travail pour l'année 2002. Il a également abordé deux sujets principaux qui ont donné lieu à des recommandations :

• **Assemblée Générale** : le Comité souhaite être "l'ambassadeur des actionnaires individuels" et se propose de

poser directement au Président les questions que les actionnaires communiqueront préalablement au numéro vert.

• **Visites d'usines** : le Comité s'est rendu sur le site industriel du Vaudreuil dans l'Eure pour visiter l'usine de fabrication des contacteurs. Il a validé l'idée d'offrir aux actionnaires individuels la possibilité de visiter des sites industriels du Groupe et en a défini les modalités principales d'organisation: périodicité, nombre de participants, inscription,

Le Comité Consultatif d'Actionnaires rappelle par ailleurs qu'il se tient en permanence à la disposition des actionnaires qui souhaiteraient par son intermédiaire faire part à la société de leurs préoccupations.

Ils peuvent le faire soit en appelant le numéro vert (0 800 20 55 14) soit en laissant un message sur le site Internet : www.schneider-electric.com/EspaceInvestisseurs.



Cours de l'action Schneider Electric / CAC 40

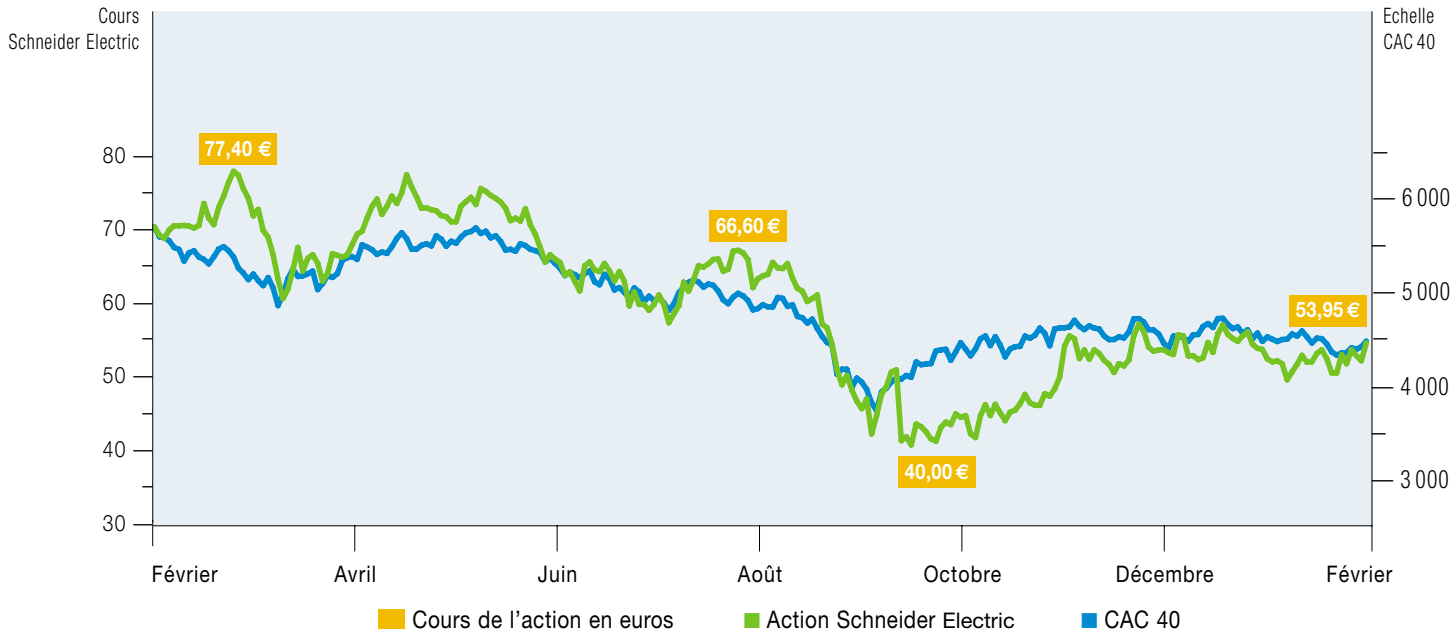
du 15 février 2001 au 14 février 2002

L'évolution du titre Schneider Electric sur un an glissant au 14 février 2002 fait apparaître une baisse de -22,7%, similaire à celle du CAC 40 (-22,4%).

Si les indicateurs économiques commencent à montrer certains signes positifs, l'environnement boursier reste encore incertain en France comme dans le reste du monde.

Indicateurs février 2002

- Actions en circulation : 240 260 029
- Code Euroclear : 12197
- Négociation : Premier Marché, éligible au SRD
- Valeur nominale : 8 euros
- Capitalisation boursière : 13,0 milliards d'euros



OPE Legrand : fiscalité des opérations d'échanges d'actions

(Instruction administrative du 3 juillet 2001)

Actions ordinaires Legrand apportées à l'offre

La plus-value réalisée est en sursis d'imposition. Celui-ci s'applique de plein droit sans que le contribuable n'ait à en faire la demande. L'opération d'échange est en effet considérée comme une opération intercalaire et n'est pas prise en compte pour l'appréciation du franchissement du seuil de cession de 50 000 F. Par conséquent, au titre de l'année de l'échange, la plus-value n'est pas constatée et ne fait l'objet d'aucune déclaration.

En cas de cession des titres Schneider Electric reçus à l'issue de l'OPE, il convient de retenir pour la détermination de la plus-value réalisée, la valeur d'acquisition des titres Legrand initialement apportés à l'offre.

Actions à dividende prioritaire Legrand apportées à l'offre

Dans ce cas d'échange avec soulte, où celle-ci excède 10% de la valeur nominale des titres reçus, il y a imposition de la totalité de la plus-value. Le cours de l'action de Schneider Electric à prendre en compte pour la déterminer est celui de la date de publication de l'avis de résultat au bulletin officiel de la cote. En l'occurrence, il s'agit du premier cours coté le 6 août 2001 soit 64,10 €.

Exemple : Un actionnaire a apporté 1 ADP Legrand acheté 125 euros en 1999. Il a reçu 2 actions Schneider Electric ainsi qu'une soulte de 55 euros. Sa plus-value imposable doit être déterminée de la façon suivante : $2 \times 64,10 + 55 - 125 = 58,20$ euros (pour simplifier, il n'a pas été tenu compte dans ce calcul des frais de courtage qui viennent minorer la plus-value réalisée).

Agenda

23 avril 2002	Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2002
27 mai 2002	Assemblée Générale (Carrousel du Louvre, Paris)
31 mai 2002	Paiement du dividende
23 juillet 2002	Chiffre d'affaires du 1er semestre 2002
5 septembre 2002	Résultats semestriels 2002
22 octobre 2002	Chiffre d'affaires à fin septembre 2002

Pour en savoir plus

www.schneider-electric.com

N° Vert 0 800 20 55 14

Schneider Electric

SCHNEIDER ELECTRIC SA
43-45 boulevard Franklin Roosevelt
92500 Rueil Malmaison

Société anonyme au capital de 1 922 080 232 euros
RCS Nanterre B 542 048 574